



PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 JUILLET 2024

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal du 9 juillet 2024 tenue à 17 h 30 et à laquelle assistent les membres du conseil : MME MAUDE WHIT TOM, M. SIMON SESTO CIFOLA, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, M. JEAN-FRANÇOIS HECQ ET MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de la mairesse CHRISTINE BEAUDETTE.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le directeur général et la greffière sont présents.

Mesdames les conseillères Camille Joli-Coeur et Karine Laramée sont absentes.

2024-07-438

ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHIT TOM
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adoptée

2024-07-439

**SOUMISSIONS ET APPROPRIATION AU SURPLUS LIBRE ACCUMULÉ -
SERVICE DE DÉBLAIEMENT ET DE DÉNEIGEMENT DE STATIONNEMENTS
ET TERRAINS MUNICIPAUX - CONTRAT 2024-2184**

ATTENDU qu'à la suite d'une demande de soumissions publique pour le service de déblaiement et de déneigement de stationnements et terrains municipaux, la Ville a reçu les offres suivantes :

NOMS ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Les Entreprises Charles Maisonneuve Ltée 100-12075, rue Arthur-Sicard Mirabel (Québec) J7J 0E9	1 069 667,00 \$
S.A.P. Terrassement inc. 17081, Chemin de la Côte Nord Mirabel (Québec) J7N 2C8	1 958 210,38 \$

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

De prendre acte du dépôt d'une copie du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé en date du 28 mai 2024.

D'accepter l'offre de Les Entreprises Charles Maisonneuve Ltée au montant de 1 069 667 \$, toutes taxes incluses, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue pour le service de déblaiement et de déneigement de stationnements et terrains municipaux – Contrat 2024-2184.

D'approprier la somme de 20 560 \$ au surplus libre accumulé.

Adoptée

2024-07-440
APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE - PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ ET IMPLANTATION D'UNE PISCINE CREUSÉE - LES BOISÉS DION - 7217, RUE JEAN-CLAUDE-LANGLOIS - ZONE R-3 483

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 8 juillet 2024 portant le numéro R-24-CU-4940, le plan d'implantation et d'intégration architecturale du projet de construction d'un bâtiment unifamilial isolé et du projet d'implantation d'une piscine creusée au 7217, rue Jean-Claude-Langlois dans la zone R-3 483 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants:

- plan d'architecture préparé par Jolyanne Bourdage, daté du 27 juin 2024;
- plan d'implantation préparé par Géoposition, daté du 27 juin 2024;
- plan d'implantation de la piscine préparé par Jardin Dion, daté du 10 mai 2024;
- plan d'aménagement paysager préparé par Jardin Dion, daté du 26 juin 2024;
- simulations visuelles préparées par Jolyanne Bourdage.

Cette approbation est conditionnelle au dépôt d'une garantie financière de 10 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement paysager.

Adoptée

2024-07-441
APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE - PROJET DE RÉNOVATION DU REVÊTEMENT EXTÉRIEUR - BÂTIMENT UNIFAMILIAL SITUÉ AU 28, CHEMIN DE L'ÎLE-DE-MAI - ZONE R-1 205

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 8 juillet 2024 portant le numéro R-24-CU-4941, le plan d'implantation et d'intégration architecturale du projet de rénovation du revêtement extérieur du bâtiment unifamilial situé au 28, chemin de l'Île-de-Mai dans la zone R-1 205 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillé à la lettre explicative préparée par Julie Sauvageau en date du 2 juin 2024.

Adoptée

2024-07-442
APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE - PROJET D'ENSEIGNE MURALE - SABLAGE AU JET 2000 - 20 815, CHEMIN DE LA CÔTE NORD - ZONE I-3 482

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 8 juillet 2024 portant le numéro R-24-CU-4942, le plan d'implantation et d'intégration architecturale du projet d'enseigne murale de l'entreprise Sablage au jet 2000 situés au 20 815, chemin de la Côte Nord dans la zone I-3 482 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillé aux plan et simulation de l'enseigne, préparés par Zone Enseigne le 14 mai 2024.

Adoptée

2024-07-443
APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE - PROJET DE CONCEPT D'AFFICHAGE - BÂTIMENT COMMERCIAL SITUÉ AUX 970 À 996, BOULEVARD DE LA GRANDE-ALLÉE - ZONE C-2 259

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 8 juillet 2024 portant le numéro R-24-CU-4943, le plan d'implantation et d'intégration architecturale du projet de concept d'affichage du bâtiment commercial situé aux 970 à 996, boulevard de la Grande-Allée dans la zone C-2 259 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée aux documents suivants:

- concept d'affichage préparé par ECF inc., reçu le 26 juin 2024;
- plan d'aménagement paysager, préparé par Exoric, daté du 30 décembre 2023.

Adoptée

2024-07-444
APPROBATION DE LA MODIFICATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE - PROJET DE CONCEPT D'AFFICHAGE - BÂTIMENT COMMERCIAL SITUÉ AUX 347 À 359, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE - ZONE C-2 235

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS HECQ

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie du 8 juillet 2024 portant le numéro R-24-CU-4944, la modification du plan d'implantation et d'intégration architecturale pour le concept d'affichage du bâtiment commercial situé aux 347 à 359, chemin de la Grande-Côte dans la zone C-2 235 du Règlement RV-1441 sur le zonage et détaillée au concept d'affichage préparé par Enseignes AGS le 14 juin 2024.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

La présidente de la séance invite l'assistance à poser toute question relative aux sujets discutés au cours de la séance.

2024-07-445 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET
APPUYÉ PAR MME MAUDE WHITTOM

De lever la séance à 17 h 35.

Adoptée